

Aides accessibles à l'adresse suivante : <https://subventions.departement974.fr/catalogue/ec/>

Pour toutes informations le numéro vert : 0800 000 490 ou info.agricole@cg974.fr

1 Liste des pièces à fournir

- RIB
- Pièce d'identité du représentant légal
- Avis de situation Insee
- Extrait KBIS **si en société**
- Photos



-Documents attestant de l'existence d'un cycle de production végétale agricole en phase de récolte ou à maturité au moment du sinistre:

- Factures d'intrants spécifiques à la production sinistrée, d'achat de semences et plants (à défaut produire une attestation d'autoproduction de semences et/ou de plants selon modèle du Département) ou suivi technique en amont du cyclone
- Documents de commercialisation de la production (cadenciers ou facturations clients)

- Documents relatifs à la réparation des bâtiments d'élevage:

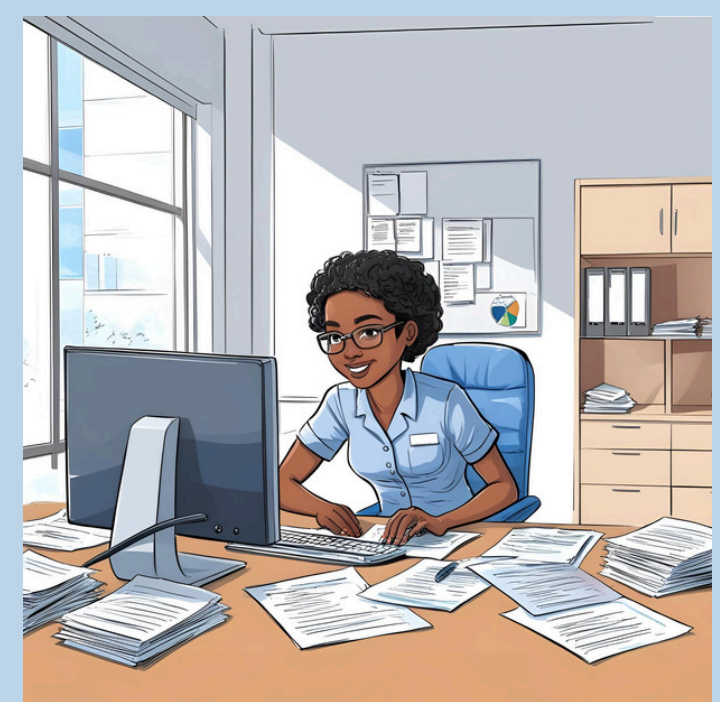
- Devis ou facture de réparation ou d'achat d'équipement de premier urgence mettant les animaux à l'abris

- Documents relatifs au pack immunité :

- Devis ou facture d'achat de vitamines, minéraux ou autres destinés à renforcer l'immunité immédiates des animaux.
- Documents indépendant inventoriant le nombre d'animaux présents dans l'élevage au passage du cyclone

2 Informations lors de la saisie

- Numéro de Siret (**obligatoire**)
- Production sinistrée
- Date de plantation
- Référence cadastrale
- Surface de production, surface sinistrée, surface à replanter
- Si assuré : la société d'assurance et le numéro de contrat
- Numéro de permis de construire (**aide réparation bâtiment**)
- Numéro Pacage



3 Informations pratiques

Gagnez du temps en :

- [1] téléchargeant plusieurs photos à la fois par section (Pour sélectionner plusieurs documents à la fois, maintenez la touche Ctrl (ou Cmd sur Mac) enfoncée sur votre clavier pendant que vous cliquez sur chaque document)
- [2] sélectionnant les photos et les documents montrant le plus d'éléments
- [3] réduisant le poids des pièces à télécharger

